

Néanmoins, même à un prix inférieur au prix mondial, la production d'électricité à partir de pétrole en Nouvelle-Écosse est coûteuse. Le député demande combien cela coûte. Cela dépend, de toute évidence, des prix qu'il prévoit, et plus précisément du genre d'entente que nous pourrions conclure avec le gouvernement de l'Alberta. Je peux lui dire que lors de mes derniers entretiens avec les représentants du gouvernement de sa province, ces derniers m'ont présenté une facture éventuelle de 555 millions en subventions fédérales qu'ils espèrent obtenir au cours des sept prochaines années, seulement pour amortir le coût de leur électricité produite à partir de pétrole et pour aider à la conversion à d'autres formes d'énergie. C'est plus de un demi-milliard de dollars seulement pour la Nouvelle-Écosse.

A cette époque, j'ai signifié qu'effectivement nous étions prêts à étudier cette question parce qu'il est essentiel que l'électricité produite en Nouvelle-Écosse ne le soit pas à partir de pétrole, mais évidemment, le gouvernement fédéral devait s'assurer les ressources grâce à la conclusion d'une entente éventuelle sur le pétrole, qui lui permettraient d'aider une province comme la Nouvelle-Écosse.

**M. Crouse:** Au fond, ce que le ministre a dit au comité ce soir, c'est que lorsqu'il a fait campagne, et je parle ici de tous les libéraux qui ont fait campagne en Nouvelle-Écosse, lui et ses collègues savaient, et il devait en être de même du premier ministre, quelle position l'Office national de l'énergie allait adopter face à ce problème. En effet, on a dupé la population de la Nouvelle-Écosse avec cette promesse. Je souligne qu'il n'y avait pas d'équivoque dans ce discours du premier ministre. Il a dit: «Nous prolongerons immédiatement ce gazoduc jusqu'à Halifax.» C'est ce qu'il a dit, et on s'est rendu compte ce soir que ce n'était rien de plus qu'une promesse électorale.

● (2140)

Je passerai à deux autres questions. J'en ai d'autres, si le temps me le permet, mais j'aimerais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'il est prêt à faire savoir plus tard à l'Office national de l'énergie, pour appuyer une nouvelle demande de Q and M, qu'il est prêt à subventionner le coût de la transmission de gaz jusqu'aux Maritimes de la même façon que le gouvernement subventionne maintenant le pétrole canadien expédié à Montréal.

Je ne voudrais pas oublier les autres ministres, et j'aimerais donc, pendant que j'y suis, poser une—quelqu'un me crie d'arrêter. S'il ne désire pas participer aux délibérations ici ce soir, il est libre de partir ou de se lever et d'essayer de poser une question. Je n'aime pas qu'on m'interrompe, et si le député veut bien se lever et se faire connaître...

**Le vice-président adjoint:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de South Shore a la parole.

**M. Crouse:** Merci, monsieur le président. J'espère que vous ferez cesser le chahut en face parce que nous sommes en comité...

**Une voix:** Fermez-vous.

**M. Crouse:** Il me dit de me fermer, monsieur le président. Je pense que vous devriez lui demander de retirer cette remarque. Ce n'est pas très parlementaire ni constructif.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Dehors, Olivier.

### *Les subsides*

**M. Crouse:** Oui, peut-être devrait-il partir parce qu'il souffre de crampes d'estomac ou de quelque chose.

Une question très simple pour le président du Conseil du Trésor. Nous dirait-il où en est le programme de privatisation de certaines sociétés de la Couronne? Peut-être pourrait-on répondre à ces deux questions l'une après l'autre.

**M. Lalonde:** Monsieur le président, premièrement, je regrette que le député ait si évidemment faussé la déclaration qu'il a citée au début de son intervention. Il l'a consignée au compte rendu, et je suis certain que le public se rendra compte de quoi il s'agit, une déformation pure et simple d'une déclaration du premier ministre. Ce qu'il vient de dire est complètement faux, et il devrait retirer ses paroles.

Quand le député lira le harsard demain, il verra que les propos qu'il a fait consigner n'ont été attribués ni à notre parti ni au premier ministre. Le premier ministre a dit, et je cite encore une fois, pour le cas où le député aurait oublié ce qu'il a lu lui-même: «Un gouvernement libéral va intervenir immédiatement pour assurer la collaboration entière de toutes les parties à la construction d'un pipe-line de gaz naturel à destination de Québec et des Maritimes.»

**M. Crouse:** C'est exact.

**M. Lalonde:** Cela est écrit. Nous nous y tenons, c'est cela que nous avons promis. Nous ne cherchons pas à nous défilier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Je dirai même que pour nous assurer de la pleine collaboration de toutes les parties intéressées, j'ai déjà consulté les gouvernements de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et j'ai déjà fait rapport à la Chambre de certains problèmes et questions en discussion.

Le député devrait se rappeler qu'en janvier et février son parti était au gouvernement. Il ne peut pas l'avoir oublié, même s'il n'a pas eu la chance de participer tellement aux travaux de ce gouvernement.

**Une voix:** Il était en Nouvelle-Zélande.

**M. Lalonde:** On me dit qu'il était en Nouvelle-Zélande à l'époque, mais je ne le crois pas. Il faisait campagne dans sa circonscription, comme un honnête candidat.

**M. Crouse:** Et je suis encore ici.

**M. Lalonde:** Mais de quel droit ose-t-il dire ici que nous savions ce qui se passait à l'Office national de l'énergie et à quelles conclusions cet Office était arrivé? L'Office national de l'énergie poursuivait encore son enquête ou était en train d'étudier les témoignages. Nous étions dans l'opposition. J'espère que même le gouvernement d'alors n'a pas été mis au courant des délibérations auxquelles procédait l'Office national de l'énergie. Cela aurait été tout à fait irrégulier. Nous avons pris connaissance des conclusions de l'Office national de l'énergie lorsqu'il a rendu son rapport au gouvernement dans le courant d'avril. Depuis lors le cabinet a eu le temps de lire ce rapport, de l'analyser, de peser ses arguments, pour conclure que la meilleure façon de faire avancer la réalisation de ce projet consiste à appuyer et accepter le rapport de l'Office national de l'énergie. Car la loi ne nous laisse que deux possibilités, comme le député le sait: accepter le rapport ou le rejeter.